

PROGRAMME DE FORMATION

Animer des ateliers de développement des compétences psychosociales

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel paramédical, social, éducatif ou d'animation intervenant auprès d'enfants, d'adolescents ou de personnes adultes en situation de précarité ou en difficulté d'insertion.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

- Présenter les dix compétences psychosociales.
- Concevoir des ateliers de développement des compétences psychosociales.
- Utiliser et créer des outils d'animation pour ces ateliers.
- Mettre en pratique la méthodologie d'animation d'ateliers.

Programme

- Les dix compétences psychosociales :
 - Définition, fonction.
 - Classifications.
- Construire des ateliers de développement des compétences psychosociales :
 - Méthodologie de projet.
 - Définir les objectifs, le public, les spécificités et besoins de celui-ci.
 - Définir le cadre d'intervention, les règles d'animation.
 - Rédiger une trame pédagogique : déroulé d'animation de la séance.
 - Choisir ses outils.
 - Elaborer des outils d'animation ou adapter des outils, déjà existants, à son public et à ses objectifs.
- Animer des ateliers adaptés aux spécificités des publics (âge, besoins,...) :
 - Techniques d'animation de groupe.
 - Gestion des dynamiques de groupe.

- Evaluer ses interventions.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Mises en situation. Expérimentation d'outils. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.